La Gohellette

Avril 2021 - n°28

Réinventer l'avenir ...

Chères Sainsoises, Chers Sainsois,

Depuis plus d'un an, le fonctionnement de la planète est perturbé par la Covid-19.

Même si cela est parfois difficile avec les périodes de confinement que nous avons eues à vivre, notre Commune sait s'adapter et s'organiser en conséquence.

Beaucoup d'activités dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse ont pu avoir lieu. Je vous invite à les découvrir et à les apprécier dans ce numéro.

En complément des missions effectuées par les Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.), deux médiateurs sont arrivés sur la Commune.

Le premier au niveau des écoles et du collège servira de lien pour un fonctionnement encore plus performant.

Le second au niveau urbain, plus particulièrement sur le quartier politique de la ville de la Cité 10, où les habitants pourront avoir les informations concernant l'ERBM.

Je peux, d'ores et déjà, vous informer du lancement de la rénovation, dans un premier temps, de 100 logements. Quant aux travaux du futur béguinage, ils devraient débuter avant la fin de l'année.

Le programme d'investissement continue d'avancer avec la finalisation du chantier du Boulevard Vauban qui récolte la pleine satisfaction de l'ensemble des riverains.

Au niveau de la Cité 10, le remplacement des portes et des fenêtres de l'ex-Ecole Jean Macé a été finalisé.

Le multi-accueil va bientôt voir sa concrétisation avec un début des travaux ces prochaines semaines.

Prenez soin de vous,
Bonne lecture,

Le Maire,
Alain Dubreucq

Partage - Ambition - Cohésion - Transparence - Environnement - Solidarité

CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les séances des 25/02 et 08/04

Ces derniers mois, deux conseils municipaux sont venus rythmer notre vie démocratique communale. Voici quelques délibérations à mettre en exergue :

Le 25 février, Mickaël RONIAUX a été installé Conseiller Municipal. Annie CARLUS devient Adjointe en charge des Solidarités et Georgia LAURIER Conseillère déléguée à l'Intergénération. Le débat d'orientation budgétaire a ensuite été présenté et commenté. Un premier avis positif sur la délocalisation de la centrale d'enrobés a été donné.

Le 8 avril, le compte de gestion (établi par les services de l'Etat) et le compte administratif (établi par la Commune) ont été présentés. Les résultats de l'exercice font ressortir un excédent de 124.891,53€. Moment clé dans la vie d'une collectivité avec le vote du budget primitif 2021 qui prévoit 6.948.900€ de fonctionnement pour 7.649.500€ d'investissement soit un budget total de 14.598.400 € jamais atteint depuis de nombreuses années. Ceci s'expliquant par l'investissement lourd de la RD-937 d'un montant de 2.060.000€ qui vont nous résoudre à emprunter 1.150.000€ sur 20 ans avec un taux fixe de 0,92% (premier emprunt depuis 2014). Les subventions au C.C.A.S. (369.140€) et aux associations (7.590€) ont été actées. Les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique ont été validés ; les Communes partenaires (Grenay, Bully-les-Mines, Aix-Noulette et Mazingarbe) pourront en bénéficier et vice-versa. Enfin, après avoir pris attache des Sainsois, l'avis concernant le changement de lieu de l'usine d'enrobés sur la Zone d'Activité de la Fosse 13 a été revu et devient négatif à l'unanimité du Conseil Municipal.

La philosophie du Budget Primitif

Investir, rester vigilant sur la maîtrise des dépenses, contenir la dette en utilisant les excédents et maintenir une capacité de désendettement basse sont les maîtres mots de la philosophie municipale.

FONCTIONNEMENT :	6. 948. 900€
INVESTISSEMENT :	7. 649. 500€
TOTAL :	14. 598. 400 €

Les comptes rendus in-extenso de ces conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la ville «www.sains-en-gohelle.fr»

SÉCURITÉ

Exercice de mise en situation

La prévention du risque d'incendie s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques. Elle consiste à supprimer les causes de déclenchement d'un incendie et à mettre en place des mesures permettant de limiter l'importance des conséquences humaines et matérielles en cas de sinistre.

Le jeudi 28 janvier, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un exercice d'évacuation à la Mairie.

En peu de temps, une fumée s'est dispersée dans tout le bâtiment. Un agent complice des pompiers a donné l'alerte afin d'évacuer le plus rapidement possible les bureaux. Il s'agissait en réalité d'un exercice grandeur nature.

Il a fallu deux à trois minutes pour que l'ensemble des agents, qui n'étaient au courant de rien, se regroupent à l'extérieur de la Mairie. A l'arrivée des pompiers, une dizaine de minute plus tard, un employé, jouant le rôle de victime, manquait à l'appel.

Reconnaissance des lieux, secours à la victime, vérification du bon comportement lors de l'évacuation ont fait partie des missions du personnel de secours.

L'objectif de cet exercice a été de sensibiliser le personnel à prendre en compte les consignes de sécurité et d'évacuation ainsi que de répertorier les anomalies. Quant aux sapeurs-pompiers, cela leur permettra de connaître les locaux en cas de véritable intervention.

Toutes les actualités sont disponibles sur la page officielle Facebook de la Commune @VilleDeSainsEnGohelle

facebook

SOMMAIRE

Bien vivre à Sains P.2

Vie Locale P.4

Solidarité P.8

Enfance-Jeunesse P.10

Travaux et Cadre de Vie P.16

Tribune Politique P.18

Etat-Civil P.19

Bulletin Municipal de Sains-en-Gohelle

Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Comité de Rédaction : Les élus du groupe majoritaire, le Pôle «Service à la Population», le Service Communication, le Coordinateur REP et la participation des différents pôles municipaux.

Conception graphique : Mathieu MARTEL

Photos : Service Communication
(Photo édito : Union Citoyenne Sainsoise)

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lez-Béthune

COMMÉMORATION

19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement

En raison des mesures sanitaires liées à la crise COVID-19, la cérémonie du 59e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc, s'est tenue à huis clos.

Ce vendredi 19 mars, le Maire, Alain DUBREUCQ et son Adjointe aux Commémorations, Véronique VOLCKAERT, ont rendu hommage à Eugène WARGNIER et aux nombreuses victimes de la guerre d'Algérie.

Après s'être rendus au cimetière sur la sépulture du défunt en présence de Josette FACON et d'Yves WARGNIER, ses frère et soeur, et de l'Association des Anciens Combattants représentée par son Président Edmond KAWCZYNSKI accompagné de sa secrétaire Yolande WILLARD, les élus ont lu le discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Ils ont ensuite déposé une gerbe au Square, rue de Normandie.

Des gerbes ont été déposées au Cimetière et au Square Eugène Wargnier lors de la Commémoration du 19 mars.

ANIMATIONS EN LIGNE

Jouez pour soutenir le commerce local

Ces dernières semaines, pour soutenir l'économie locale durement touchée par la crise, le Pôle «Service à la Population» a de nouveau mis en place une initiative forte et concrète : elle offre des bons d'achat valables dans les commerces Sainsois via des concours organisés sur la Page Facebook de la Ville.

Concours spécial «Saint-Valentin», «écris ton plus beau poème» ou «devine le nombre de kilocalories des bonbons et des chocolats de Pâques», différentes animations ont été proposées à la population Sainsoise.

Christelle CZECH, Adjointe au Commerce Local souligne que l'arrêt brutal de nombreuses activités fragilise les commerces et enseignes de proximité.

C'est pour soutenir l'économie de son territoire que la Ville de Sains-en-Gohelle a financé des bons d'achat à dépenser dans les commerces de proximité de notre Commune. D'autres animations seront proposées dans les semaines à venir. Surveillez notre Page Facebook «Ville de Sains-en-Gohelle».

Un concours a été organisé pour Pâques. Les Sainsois devaient trouver le nombre de kilocalories des friandises.

CONSEIL MUNICIPAL

La liste des membres du Conseil Municipal modifiée

Lors du Conseil Municipal du jeudi 25 février, les élus ont voté l'installation d'une nouvelle Adjointe et d'un nouveau Conseiller Municipal.

Odile LELEU, Adjointe au Maire, a présenté sa démission du Conseil Municipal lors de la dernière séance, pour raisons personnelles.

Après l'avoir longuement applaudie pour son investissement et le travail fourni lors de ses 7 années de mandats, les élus ont procédé à l'élection d'une nouvelle Adjointe et d'un nouveau Conseiller Municipal.

Les membres du conseil municipal ont attribué le poste d'Adjointe à Annie Carlus.

Annie CARLUS a été nommée Adjointe au Maire.

Mickaël RONIAUX a lui été désigné Conseiller Municipal.

RÉFORME SUR LA TAXE FONCIÈRE

En 2021 : fusion des taux de taxe d'habitation de la Commune et du Département.

À compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les Communes et les EPCI à fiscalité propre. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entrera en vigueur. L'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit une compensation de cette perte par la fusion des taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du Département et de la Commune, qui sera intégralement reversée à la Ville.

Chaque Commune se verra transférer le taux départemental de TFPB appliqué sur son territoire. Son taux de référence pour 2021 sera ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020. Les Communes conserveront leur pouvoir de taux sur cette nouvelle référence dès 2021. Lorsque la base communale de TFPB est identique à la base départementale de TFPB sur le territoire de la Commune, la redescente du taux sera neutre pour le contribuable.

Cependant, la base communale de TFPB peut être différente de la base départementale de TFPB située sur le territoire de la Commune. Cette différence de bases peut résulter d'une différence dans la détermination des abattements et des exonérations de TFPB définis par la loi ou respectivement par les conseils municipaux et les conseils départementaux. Dans ce cas, afin de garantir aux contribuables que le transfert de la part départementale de TFPB aux Communes n'entraînera pour eux ni une hausse, ni une baisse de leur cotisation, la loi prévoit un mécanisme de correction des abattements et des exonérations.

En résumé, sur votre prochaine feuille d'imposition de la taxe foncière, la part communale (43 %) sera fusionnée à la part départementale (22,26 %) soit un taux de 65,26 %.

Département : 62 PAS DE CALAIS — Commune : 737 SAINS EN GOHELLE

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	44,00 %	%	2,50 %	22,26 %	0,469 %	6,07 %	%	
	Taux 2020	43,00 %	%	2,50 %	22,26 %	0,315 %	6,07 %	%	
	Adresse								
	Base ①	1782		1782	1782	1782	1782		
	Cotisation	766		45	397	6	108		1322
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	775		44	392	8	107		
	Cotisations 2020	766		45	397	6	108		1322
	Variation	-1,16 %	%	+2,27 %	+1,28 %	-25,00 %	+0,93 %	%	

En 2021
Fusion des 2 taxes
= 65,26%

La réforme des bases cette année permettra d'avoir une visibilité pour les années futures afin de continuer à baisser la pression fiscale sur les propriétaires. En effet, depuis 2014 la taxe foncière a baissé de 6,89 % sur notre Commune.

SOLIDARITÉ

Des livres en direction du Sénégal

La Municipalité et l'Association «A.E.A.E.» (Anciens Elèves et Amis des Ecoles) ont offert des centaines de livres à l'association «Les Enfants du Fleuve» représentée par Ingrid et Abou KEBE.

Cette dotation d'ouvrages prendra prochainement la direction du Sénégal et sera distribuée aux écoles des villages.

Un grand succès dont nous sommes très fiers et que nous voulons renouveler dès que possible. Si vous avez des livres, plutôt que de laisser embarrasser vos appartements, vos caves ou vos garages, nous vous invitons à en faire don à cette association qui se chargera de les trier en fonction de leur destination, de leur qualité, de leur contenu. Les bénévoles sont prêts à prendre tous vos bouquins et en particulier les livres de jeunesse, les manuels scolaires et les fournitures scolaires.

«Les Enfants du Fleuve» sont également intéressés par le don de matériel informatique (câbles, imprimantes, ordinateurs, ...).
Contact : Ingrid KEBE
Tél. : 07 81 17 84 57

La Municipalité a fait don de livres à l'Association «Les Enfants du Fleuve» en partenariat avec l'A.E.A.E. (Anciens Elèves et Amis des Ecoles).

Une visite des élus aux Iris

Accompagnés du lapin de Pâques, Alain Dubreucq et Christelle Czech sont allés distribuer des chocolats aux résidents du Foyer «Les Iris». Un moment agréable et très apprécié.

PAROLES D'ÉLU

Christelle CZECH
Adjointe en charge des Fêtes, des Associations, des Commerces et de l'Artisanat Local

Cette crise sanitaire aura marqué les esprits, bouleversé nos habitudes mais aussi nos liens sociaux et nos divertissements.

Pour donner un peu de chaleur dans ces moments compliqués, j'ai mis en place, fin d'année dernière, des ateliers participatifs de décoration de Noël qui ont ensuite permis d'égayer notre Commune, en complément des illuminations rénovées par les agents du Centre Technique Municipal.

Je tiens tout particulièrement à soutenir nos commerçants, entrepreneurs et artisans qui sont pleinement touchés par cette situation. Aujourd'hui, il ont besoin de nous bien plus qu'hier. C'est pourquoi, nous avons mis dernièrement en place des concours sur notre Page Facebook avec à la clé des bons d'achats dans les commerces Sainsois.

Nous travaillons sur le retour des marchés nocturnes cet été avec la présence de nouveaux commerçants et des animations pour petits et grands.

Je souhaite également redynamiser dans un futur proche notre marché hebdomadaire sur lequel je vous invite chaque semaine à venir effectuer vos emplettes.

Je n'oublie pas nos associations sainsoises ; pour elles aussi, cette période est plus que difficile. Elles ont dû s'adapter ou suspendre leurs activités. Je souhaite bon courage à l'ensemble des bénévoles du monde associatif.

J'espère sincèrement voir la disparition au plus vite de ce virus pour que chacun d'entre nous puisse profiter des moments en famille et entre amis.

Prenez soin de vous !

A.S.V.P.

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique

Les agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) sont des agents communaux du Pôle «Service à la Population» dont a la charge Philippe DUCARIN, Adjoint délégué à la Tranquillité Publique. Ils sont agréés par le procureur de la République et assermentés par le juge d'Instance du Tribunal.

Les ASVP ont pour mission de faire respecter la réglementation concernant le stationnement et **peuvent verbaliser les arrêts et stationnements gênants, abusifs ou interdits** et demander aux forces de l'ordre l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière. **Ils peuvent verbaliser également le défaut d'apposition du certificat d'assurance. Ils établissent des rapports de constatation puis de dépôt de plainte s'ils voient un citoyen dégrader ou salir la voie publique (tags, graffitis, déchets, déjections canines ...).** Ils mènent également une mission de prévention et de conseil auprès de la population pour le respect de la propreté des espaces publics.

Les ASVP participent aux missions de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires et des lieux publics.

Les agents de surveillance de la voie publique sont en contact permanent avec la population et régulièrement en relation avec les services de la Mairie et les forces de l'ordre du Commissariat de Barlin.

ZÉRO RESPECT
ZÉRO TOLÉRANCE

ne pas ramasser les déjections de votre chien c'est 68€
sur le fondement de l'article R 633- 6 du Code Pénal.

UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE POUR UNE VILLE PROPRE

Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie

Vous êtes concerné par la legislation sur les chiens dangereux

Loi du 6 janvier 1999 - Arrêté du 27 avril 1999
Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application

Chiens de 1ère catégorie :
- Américain staffordshire terrier sans LOF*
- Mastiff sans LOF (boerbull)
- Tosa sans LOF

Chiens de 2ème catégorie :
- Américain staffordshire terrier avec LOF
- Rottweiler avec ou sans LOF
- Tosa avec LOF

**LOF : grand livre répertoriant les origines de chiens de race français*

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la Mairie
et amener chaque année la preuve que les vaccins ont été effectués et prévenir en cas de déménagement ou décès du chien.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

IL EST POSSIBLE D'EFFECTUER UNE PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Une démarche à portée de clics !

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant : une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) ou un fait discriminatoire (discriminations, diffamations, injures, provocations individuelles à la haine). **Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation au commissariat.**
Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration au commissariat de police.

https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

POUR TOUTE URGENCE, COMPOSEZ LE 17 !

EMPLOI

Les nouveaux contrats aidés, meilleurs tremplins vers l'emploi

La Ville de Sains-en-Gohelle poursuit sa mobilisation en faveur de l'emploi. Le vendredi 29 janvier, 5 personnes ont signé leur contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences (PEC). Les PEC constituent un nouveau dispositif d'insertion professionnelle et s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés professionnelles et sociales particulières d'accès à l'emploi. L'accent est mis sur la formation, l'acquisition de compétences et l'accompagnement de façon à garantir l'inclusion durable dans l'emploi.

C'est au Point Information Jeunesse qu'Alain DUBREUCQ, Maire, et Cathy AVIEZ, Conseillère déléguée à l'Insertion et à l'Emploi, ont reçu cinq Sainsoises pour leur faire signer leur contrat PEC : Elisa DUDEK et Angélique WUILBAUX ont intégré le service jeunesse tandis que Audrey BELTREMIEUX, Karine BUTELLE et Audrey DUPUICH ont complété les effectifs du service entretien. Toutes ont signé un contrat de 20 heures / semaine pour une durée d'un an. Comme le rappelle le Maire, « les PEC apportent une vraie logique de construction de parcours. Ce dispositif est un engagement fort de l'Etat et dont l'ambition est une insertion pérenne des bénéficiaires sur le marché du travail ».

Nous souhaitons aux cinq sainsoises une très belle aventure au sein de la Mairie en espérant très sincèrement qu'elles puissent retourner à l'emploi après cette année de formation et d'expérience qui s'achèvera la 31 janvier 2022.

Exit les Contrats Aidés, bonjour les Parcours Emploi Compétences. Cinq PEC ont ainsi été signés. Ces personnes vont travailler dans un service municipal pendant un an et suivre des formations.

VACCINATION

Aller au devant des plus fragiles

Réconfort et transport, les services municipaux et les élus se démènent pour accompagner au mieux les seniors face à la vaccination contre la COVID ; l'opération rencontre un vif succès.

Dimitri RABEHI, Adjoint délégué à la Santé, a décidé de mettre en place ce dispositif exceptionnel de transport pour les plus de 70 ans qui n'ont pas de moyen de locomotion. Il permet de prendre en charge gratuitement chaque personne de son domicile jusqu'au lieu de vaccination (centre, hôpital).

Plusieurs personnes du même foyer peuvent être transportées en même temps, dans le respect des règles sanitaires. L'usager est déposé devant le centre de vaccination et repris en charge ensuite pour son retour à domicile. Renseignements à la Maison des Solidarités : 03 21 44 94 15.

MÉDIATION SCOLAIRE ET URBAINE

Déconstruire la violence du quotidien grâce aux médiateurs

Le vendredi 19 février a eu lieu le lancement officiel d'une opération de médiation sociale urbaine et scolaire organisée au cœur de la cité 10, à Sains-en-Gohelle.

La cité 10 est un quartier prioritaire qui compte 463 logements et qui fera prochainement l'objet d'un programme de réhabilitation dans le cadre du Renouveau du Bassin Minier. Le projet « médiateurs de la cité 10 » entre dans le cadre de la politique de la ville. Il a été mis en place à l'initiative de Maisons & Cités, en partenariat avec la Commune, la société Citéo, spécialisée dans la médiation sociale, l'Education Nationale et la Sous-Préfecture de Lens.

Deux médiateurs, deux missions complémentaires

Deux médiateurs urbains ont été recrutés afin de renforcer le dialogue dans le quartier et promouvoir le bien-vivre ensemble ; l'un dans la cité 10, l'autre au collège et dans les écoles élémentaires.

Un médiateur cité 10

Samantha opère depuis le 18 janvier dans les rues de la cité 10. Son rôle est d'agir sur la tranquillité résidentielle et sur la cohésion sociale par de la médiation urbaine. La société Citéo, en charge de réaliser cette médiation, l'a ainsi missionnée pour recréer du lien avec les habitants, promouvoir les rencontres, favoriser la tranquillité publique, prévenir les conflits de voisinage et sensibiliser les habitants au cadre de vie et à l'évolution de la cité dans le cadre du programme de réhabilitation ERBM.

Samantha arpente ainsi les rues de la cité, fait du porte-à-porte, prend le « pouls » de la population et, si besoin, met en lien toutes les institutions pour faciliter les échanges et les démarches des habitants. Une maison citoyenne a par ailleurs été créée et mise à disposition par Maisons & Cités au cœur de la cité où interagissent plusieurs structures associatives. Martine HAUSPIEZ, Adjointe aux Logements y effectue également des permanences en lien avec l'ERBM.

Un autre dans les écoles

Jean-Michel a été recruté le 4 février. Son domaine d'intervention concerne le collège Jean Rostand et les deux écoles élémentaires. Sa mission s'inscrit dans une double approche, complémentaire, de médiation urbaine et scolaire. L'objectif est d'agir sur la cohésion sociale en favorisant le lien entre l'adulte, le jeune, le parent d'élève, en améliorant le sentiment de sécurité et de bien être des habitants, en les sensibilisant sur l'évolution de la cité et en faisant évoluer à plus long terme les comportements à l'école et dans la cité par l'appropriation des règles de bien vivre ensemble.

Ce projet est financé en partie par un abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dont bénéficie Maisons & Cités dans le cadre de la politique de la ville : 76 500 € (dont 58 000 € pour la médiation urbaine et 18 500 € pour la médiation scolaire – cette partie étant co-financée par un dispositif d'état).

DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT
+ RÉSERVES FAIBLES
EFS ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG Du donneur aux patients
Prochaine collecte :
Salle des Fêtes
Mercredi 28 Avril
sur inscription
DON DE SANG EN 1H j'ai sauvé 3 VIES
et VOUS ? qu'attendez-vous
dondesang.efs.sante.fr

Animations - Jeunesse et Sp

ORTS - VACANCES DE FÉVRIER

RELATIONS ÉLÈVES-COLLÈGE

Une question ? Besoin d'un coup de pouce ? Connecte-toi en visio !

D'abord réservée aux élèves de 3e et maintenant étendue à l'ensemble des élèves, le collège Jean Rostand propose une aide en ligne.

Les besoins des élèves à distance : soutenir l'engagement.

Lorsque l'élève rencontre une difficulté sur une question d'un exercice, il peut se connecter à son espace numérique de travail (E.N.T.) et demander ponctuellement de l'aide en visio à un enseignant. Différents créneaux horaires sont proposés le soir et le mercredi après-midi. Cette aide proposée aux élèves est un outil novateur et unique en France. Le collège s'est associé à quatre autres établissements afin de pouvoir répondre pleinement aux besoins des élèves.

ENVIRONNEMENT

Un hôtel à insectes au collège Jean ROSTAND

Animation EDEN 62 : « construction de l'hôtel à insectes » et atelier maths : «effondrement de la biodiversité »

Après avoir bêché, coupé et assemblé des planches pour former des hexagones, les élèves de la classe 6ème A ont fabriqué un hôtel à insectes, le vendredi 19 février avec l'aide de leur professeur de SVT, Mme HAZEBROUCQ, et d'Hélène, une animatrice d'EDEN 62.

En parallèle, M. BILLET, professeur de mathématiques, avait mis en place un atelier basé sur l'«effondrement de la biodiversité». Il a permis de travailler les pourcentages à partir d'articles de journaux sur la disparition d'insectes et d'oiseaux.

Prochainement, un chantier « une mare au collège » devrait voir le jour. Un beau projet pour le collège engagé pour le développement durable.

PROTECTION AUDITIVE

Protège ton oreille et ton audition

Comme chaque année, l'association ARA est intervenue dans les classes de cinquième.

Un musicien est intervenu les lundi 8 et vendredi 19 février pour faire découvrir ou redécouvrir aux élèves le fonctionnement de leurs oreilles.

Ils ont appris à évaluer le niveau sonore d'un environnement, identifier les situations à risque et les bons gestes à tenir pour éviter des lésions de l'audition irréversibles. Des affiches de restitution réalisées par les élèves sont actuellement exposées au collège.

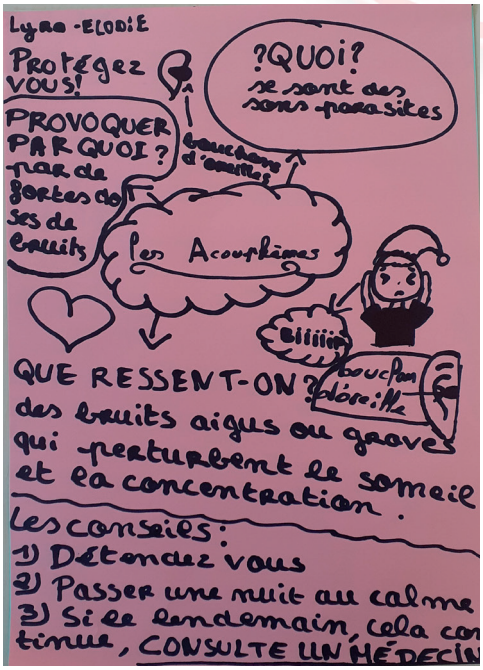

SÉCURITÉ

Un partenariat efficace entre Police, ASVP et Collège

Au collège Jean ROSTAND, c'est désormais devenu un rituel ces dernières années. Les forces de l'ordre du Commissariat de Barlin viennent à la rencontre des élèves pour entamer le dialogue et les sensibiliser aux aspects de la loi.

En présence du Service ASVP, la police a rencontré chaque classe du collège pour sensibiliser les jeunes aux différents dangers (circulation routière, drogue, réseaux sociaux, ...).

Avec ces collégiens, les agents de la sécurité ont parlé de l'alcool, du cannabis, du tabac et des conséquences, engendrées par des conduites à risque. La violence est aussi abordée, qu'elle soit physique, morale ou verbale. Une violence qui prend de plus en plus

d'ampleur avec les nouvelles technologies que les jeunes maîtrisent bien et auxquelles ils sont accros (Facebook, Twitter, Snapchat, TikTok, ...). «Soyez vigilants et n'acceptez jamais, en ami, une personne que vous ne connaissez pas, car régulièrement des adultes se font passer pour des jeunes» a d'ailleurs rappelé l'officier de police.

Il ne s'agit pas d'un cours mais plutôt d'un jeu de questions-réponses avec un discours adapté en fonction de l'âge des élèves. Un moment apprécié par les élèves dont certains en ont profité pour demander quel type d'études il fallait obtenir pour devenir policier. De quoi faire naître des vocations ? Réponse dans quelques années !

SOLIDARITÉ

Les élèves offrent 150 boîtes de conserves au Secours Populaire

L'an dernier, Rodolphe GRADISNIK, Président du Secours Populaire, s'était rendu à l'école Barbusse pour expliquer le rôle et les missions de son association caritative.

Le lundi 8 février, c'est au tour des élèves de se rendre dans les locaux de l'association située depuis peu dans l'ex-bâtiment LIDL.

Sur place, ils ont visité la structure, découvert les rayonnages, et rencontré les bénévoles à qui ils ont remis 150 boîtes de conserves : un bel élan de solidarité qui vient sceller cette belle alliance entre l'association et les élèves de M. MASSART, leur Professeur.

Un grand bravo pour ce beau partenariat entre les élèves de cette école élémentaire et l'Association.

SLAM

Le CAJ enregistre un CD

Dans le cadre d'un projet politique de la ville, 6 jeunes du Centre Animation Jeunesse ont écrit un texte avec pour thème « la lutte contre la violence ».

Dans la continuité et avec l'aide de Richard GAUME, Directeur de l'école municipale de musique, les jeunes ont mis leur texte en musique !

Les jeunes ont pu enregistrer leur chanson dans un studio professionnel. Leur CD sera prochainement distribué aux élèves du collège pour les sensibiliser à toutes les formes de violences !

RADIOPLUS

Les ados animent leur émission de radio

Le Centre Animation Jeunesse a proposé aux jeunes de créer une émission de radio en collaboration avec Radioplus

Durant les vacances de février, les jeunes Sainsois ont participé à la création d'une émission de radio après avoir découvert, écrit, répété. Ils se sont ensuite familiarisés à la technique via le mixage des sons ou à la découverte des différents métiers liés à la radio.

Ce projet a permis de souder les adolescents. Ils ont travaillé sur des sujets différents, sur les thèmes qu'ils souhaitaient.

Ils ont été enregistrés dans les conditions du direct et le résultat a été diffusé en live où des milliers d'auditeurs ont pu, pendant près d'une heure, passer un agréable moment en compagnie des jeunes Sainsois.

SECTION FOOTBALL

Le collège lance la troisième année de sa section sportive football

Renseignements :
sectionfootballjeanrostand@gmail.com

La section sportive a pour objectif de donner à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique tout en suivant le même programme scolaire que ses camarades. En effet, la «section foot» permet de motiver les élèves en leur donnant la possibilité d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale. Elle permet de développer leur autonomie, d'acquérir une culture d'équipe et d'évoluer dans des rapports de solidarité. *Le dossier d'inscription est à remettre dans la boîte aux lettres du Collège avant le Jeudi 6 Mai. Des tests auront lieu le Lundi 10 mai (cette date peut être modifiée en fonction des événements actuels).*

VIS MA VIE DE PARENTS

«La famille sera toujours la base des sociétés»

«Vis ma vie de parents» a lieu au Centre Animation Jeunesse et a pour objectifs principaux de créer un espace convivial pour les parents, d'échanger sur des questions liées à la parentalité, de discuter sur des informations concernant la famille, de questionner le rôle des parents, d'encourager le lien social entre les parents, de lutter contre l'isolement, de valoriser les compétences des parents et de les accompagner dans une démarche participative.

Cet atelier est ouvert à tout parent, libre d'y participer à la fréquence qu'il souhaite. Son accès est libre et gratuit. Afin de préserver cet espace de discussion entre parents, les enfants ne sont pas acceptés.

Renseignements :
Espace Jeunesse «Ludovic Leroy»
Tél. : 03 21 45 62 40

LUDOTHÈQUE

Entre échange, intergénération et jeu

La ludothèque est un espace de convivialité et de découverte où l'on peut venir jouer, se détendre et échanger en famille. C'est un lieu de proximité qui favorise les rencontres et où se pratique le jeu libre et des animations ludiques. Un partenariat est réalisé avec le Relais de la Petite Enfance d'Aix-Noulette.

La ludothèque permet à l'enfant de grandir, de s'ouvrir au monde qui l'entoure, de partager un moment agréable avec ses parents. Elle accueille les enfants de 0 à 3 ans pendant le temps scolaire et jusque six ans pendant les vacances.

Suite à la crise sanitaire, la ludothèque est ouverte lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h sur inscription (Tél. : 03 21 45 62 40). Elle accueillera les enfants en Juillet et Août, essentiellement « hors des murs » si la météo est favorable.

CHASSE À L'OEUF

Des chocolats pour tous les enfants

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Ville n'a pas eu lieu dans sa version habituelle. Une nouvelle formule a été proposée aux enfants scolarisés, sur le temps scolaire.

Du 29 mars au 2 avril, tous les enfants des écoles ont été invités à participer à une chasse aux œufs. A l'espace jeunesse pour certains, dans la pâture Charlemagne pour d'autres, selon un planning bien défini, école par école, classe par classe, pour assurer la sécurité sanitaire de tous, la distribution s'est effectuée par les animateurs. Sur place, Alain DUBREUCQ et ses collègues élus ont pu savourer la joie des enfants contents de profiter de ces instants de bonheur et de partage.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La campagne de rénovation de l'éclairage public se poursuit

Notre Commune s'est engagée dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public, destiné à réduire le taux de vétusté et à diminuer leur consommation d'électricité.

Mis en oeuvre grâce au soutien technique et financier de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais (FDE62), la Municipalité poursuit la rénovation d'éclairage public de la Ville.

Investir dans la rénovation de son parc d'éclairage public permet à la fois de réduire sa consommation d'énergie et ses dépenses de fonctionnement, un choix judicieux dans un contexte de restriction budgétaire et de volonté de protéger l'environnement.

Les objectifs de cette rénovation sont multiples :

- Réduire les consommations,
- Rationaliser l'éclairage,
- Revaloriser le paysage nocturne,
- Mettre en valeur le patrimoine de la Ville,
- Améliorer la performance de l'éclairage pour économiser de l'énergie,
- Réduire la pollution lumineuse.

Ce projet qui s'étale sur cinq années comprend 1137 points lumineux financé par la FDE62 et l'Etat dans le cadre des DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). La charge restante étant supportée par la Ville.

Dans les mois à venir, ces vieux réverbères ne seront plus qu'un vieux souvenir pour le paysage Sainsois !

AMÉNAGEMENT

Améliorer sans cesse le cadre de vie

Les services municipaux mettent en oeuvre tous les moyens nécessaires pour améliorer le cadre de vie des habitants. Cette amélioration passe par les aménagements urbains, paysagers et aussi des voiries.

Mi-mars, les Services Techniques ont installé des gros pots de fleurs qui viennent décorer la place de la Mairie. La qualité de notre espace public résulte d'actions mises en place par le service Espaces Verts de la Commune. Cet investissement a été financé grâce à l'exonération TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) par le bailleur social SIA Habitat.

SALLE TRANNIN

Changement de menuiseries et création d'un accès

Les agents du Centre Technique Municipal ont procédé à des travaux à la Salle TRANNIN.

Un accès donnant sur l'arrière de la salle a été réalisé (terrain conservé lors de la vente de l'ancien presbytère par la Municipalité). Il permettra aux locataires de profiter de la cour et du jardin mais aussi de réduire les nuisances sonores. Les enfants pourront s'amuser en toute sécurité. Un aménagement paysager sera réalisé prochainement.

CRÉATION

Une terrasse subventionnée par le F.T.U.

Le Fonds de Travaux Urbains (FTU) est un dispositif de participation citoyenne. Une enveloppe est allouée chaque année pour moitié par la Région Hauts de France et pour moitié par la Ville de Sains-en-Gohelle. Ce dispositif permet de financer des projets de micro aménagements dans les quartiers prioritaires.

C'est grâce à cette subvention (FTU) qu'une terrasse a été installée dernièrement à l'entrée du Café du Centre.

A la fin du confinement, dès la réouverture des bars et des restaurants, les groupes d'amis, les couples et les solitaires se retrouveront, soyons-en certains, sur cette terrasse de café à la recherche d'une convivialité et d'une ambiance urbaine.

PAROLES D'ÉLU

Philippe DUCARIN
Adjoint en charge des Travaux, de l'Environnement, de la Tranquillité Publique et du Cadre de Vie

Même si nous sommes dans une période perturbée et compliquée, il nous faut penser à l'avenir et avoir des projets.

L'équipe municipale n'en manque pas ; inauguration de l'extension de la halle des sports avec le mur d'escalade, installation du préau à l'école La Fontaine, remplacement des menuiseries de l'école municipale de musique, ... voilà quelques exemples de bonnes nouvelles.

Nous pouvons aussi nous réjouir de la construction du Multi Accueil avec le début des travaux en mai 2021. La réfection de la départementale (RD-937) Avenue François Mitterrand est un élément essentiel au développement de notre Commune. Je vous invite à venir consulter les plans en Mairie.

Les ASVP contribuent également à la cohésion sociale. Par exemple, ils aident à l'accompagnement des Personnes Âgées dépendantes et seules à la vaccination.

Avec l'équipe des services techniques nous mettons tout en œuvre pour vous garantir un cadre de vie agréable.

Malgré les contraintes actuelles mon message se veut positif. Des jours meilleurs arrivent.

Je reste à votre écoute.

La Gohellette - Avril 2021

Tribune Politique

Les écrits n'engagent que leurs auteurs.

UN BILAN, UN PROJET, UNE AMBITION (DIVERS GAUCHE)

Sainsoises, Sainsois, A l'heure où nous écrivons les lignes de cette tribune, la crise sanitaire perturbe toujours nos vies. Gardons espoir d'un monde avec plus de libertés d'ici quelques mois. La campagne de vaccination prend un rythme de plus en plus important et nous avons souhaité être aux côtés de nos aînés en proposant un service de transports vers les centres de vaccination du territoire. Le CCAS reste à votre écoute pour vous accompagner, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos agents et des élus pour bénéficier de ce service qui rencontre un vif succès !

Le premier trimestre de l'année est un moment important pour les élus du conseil municipal puisque nous débattons sur le Rapport d'Orientation Budgétaire dans la perspective du vote du budget. 2021 sera marquée par une année d'investissement exceptionnelle avec les travaux de l'Avenue F. Mitterrand, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, la création du Multi-accueil et des investissements divers pour améliorer votre cadre de vie. Alors que le montant total des emprunts réalisés entre 2003 et 2013 s'élevait à 6 050 982.33 €, le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève lui à 2 908 963.84 € soit un désendettement de la commune de 52%, tout en baissant la pression fiscale et en proposant un programme d'investissement ambitieux. Pour cette année, nous pouvons nous permettre de souscrire à l'emprunt pour les travaux de l'avenue F. Mitterrand. Ce projet d'un montant total de 2 060 000 € TTC sera subventionné en partie avec un reste à charge qui nécessite d'avoir recours à l'emprunt. La gestion financière de notre équipe depuis plus d'un mandat nous permet de nous engager dans des projets d'investissements conséquents sans mettre en difficultés les finances communales.

Les élus que nous sommes travaillons sans relâche pour l'avenir de notre commune. Cette première année de mandat ne ressemble en rien au mandat précèdent. Le contact avec la population lors de manifestations organisées par la vie associative et la municipalité manque terriblement à notre action. Nous avons hâte de vous retrouver pour des moments festifs, sportifs et conviviaux.

Nous en profitons pour saluer et remercier l'action de notre collègue Odile LELEU qui a souhaité mettre fin à son mandat d'élue pour raison personnelle. Elle a été une élue remarquable au service de nos concitoyens, nous lui devons beaucoup et profitons de notre tribune pour lui dire MERCI pour cette belle aventure.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Le groupe majoritaire

UN HOMME, UNE ÉQUIPE, UNE VILLE, AVEC VOUS (RASSEMBLEMENT NATIONAL) *

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s, A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons, nos vœux les plus sincères et les plus respectueux pour 2021. Fidèles à notre attachement de toujours, fidèles à nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, nous avons décidé de nous engager à votre service et au service de notre commune. Cette année plus que jamais nous faisons le choix de regarder la réalité en face. Oui la crise de la Covid 19 nous ébranle tous, oui nous espérons une issue rapide, oui en attendant pour tenir, il faut être capable de prendre des décisions même les plus difficiles, les solutions face à une crise ne se trouvent jamais dans le camp de la défiance mais dans celui de l'action et de la confiance. Les élections muncipales de mars 2020 ont été marquées par un taux d'abstention record, le groupe majoritaire a été élu avec un peu plus de 25% des votes des sainsois et des sainsoises inscrits sur les listes électorales soit un 1 sur 4, petite victoire pour le maire actuel, le grand vainqueur est la COVID 19. Maintenant attendons le changement promis dans les tracts électoraux, Enfin ! nous avons notre encart dans le journal communal, une demande exprimée en conseil municipal le 18 juin 2020, nous ne demandions que l'application et le respect des lois.....7 mois quand pensez vous où est la démocratie participative et surtout le respect des groupes d'opposition ? A l'heure où nous écrivons ces lignes (26 décembre) nous avons lancé une procédure auprès du Tribunal Administratif de Lille le 17 août 2020 pour des irrégularités, attendons le jugement..... Sainsoises, Sainsois, mes cher(e)s concitoyen(ne)s force et énergie pour les jours à venir, soyez vigilants, respecter les consignes "gestes barrières", prenez soin de vous, prenez soin de vos proches et des plus fragiles, gardez courage croyons dans la recherche et notre médecine.

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais pour la Gohellette d'Avril.

AGIR POUR SAINS-EN-GOHELLE (PARTI SOCIALISTE)

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.

ENSEMBLE ET AUTREMENT (DIVERS DROITE)

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.

** Suite à une anomalie informatique, la Tribune Politique du groupe «un homme, une équipe, une ville, avec vous (rassemblement national) n'a pu être insérée dans la Gohellette précédente. Nous renouvelons nos excuses et permettons de ce fait plus de caractères dans cet exemplaire.*

LES NAISSANCES

Martin VANHEULE, le 23/10/2020 à Arras
Chesna ROMANOWSKI, le 11/01/2021 à Divion
Zélia JUMEAU, le 12/01/2021 à Lens
Katalëya REANT, le 21/01/2021 à Lens
Mayvie VARIN LELIEUX, le 23/01/2021 à Lens
Julyanna COILLOT, le 08/02/2021 à Divion
Romy FENET, le 08/02/2021 à Lens
Liam DENNETIÈRE, le 12/02/2021 à Arras
Thiago HAULT, le 18/02/2021 à Lens
Nina GOSSART, le 20/02/2021 à Beuvry
Zina WITTEK MOREIRA, 26/02/2021 à Arras
Elise LEMAIRE, le 09/03/2021 à Lens
Victor LAHUTTE, le 13/03/2021 à Arras
Méline ACQUART, le 16/03/2021 à Arras
Alan ZACARIAS DE SOUZA, le 18/03/2021 à Lens
Zoélie RÉGNER TRANAIN, le 20/03/2021 à Beuvry
Shayla WABLE, le 22/03/2021 à Beuvry

LES PACS

Damien FRULEUX et Jessica LENCLEIN , le 28/12/2020
Aymeric DAVELU et Laurine FOUQUART, le 13/01/2021
Jérémy KRZYWANSKI et Justine PONCHART, le 19/02/2021
Roman WOJCIECHOWSKI et Sylvia DÉPLANQUE, le 04/03/2021
Godefroy GALARA et Juliette MABAKA, le 05/03/2021
James RADOLA et Jessica DELVILLE, le 31/03/2021

LES BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Shanna DUPUIS VASSEUR, le 06/02/2021
Katalëya REANT, le 03/04/2021

LES DÉCÈS

Jacques DUBOIS, le 09/01/2021 à Divion, 70 ans
Louis CAPOEN, le 11/01/2021 à Sains-en-Gohelle, 77 ans
Lucien MATIFAS, le 11/01/2021 à Sains-en-Gohelle, 69 ans
Geoffrey ZWOYCZIK, le 21/01/2021 à Sains-en-Gohelle, 34 ans
Jérôme KRENN, le 23/01/2021 à Lille, 35 ans
Lionel FONTOWICZ, le 24/01/2021 à Lens, 69 ans
Denise LION née LEGRAND, le 02/02/2021 à Lens, 84 ans
Roger SWYNGHEDAUW, le 08/02/2021 à Lens, 86 ans
Jeannine POIDEVIN née CAZIN, le 13/02/2021 à Arras, 79 ans
Jean-Pierre LOCA, le 28/02/2021 à Sains-en-Gohelle, 68 ans
Michel DARRAS, le 15/03/2021 à Lens, 58 ans
Brigitte VERGEZ, le 15/03/2021 à Divion, 61 ans
Odette CANEL née CARIN, le 17/03/2021 à Beuvry, 92 ans
Lucile MORAWIEC née MORELLE, le 18/03/2021 à Beuvry, 65 ans
Jean NOWAKOWSKI, le 19/03/2021 à Beuvry, 88 ans
Josette (Marianne) DOBRZYNSKI, le 07/04/2021 à Sains-en-Gohelle, 69 ans

INSEE : une enquête obligatoire se déroulera, en présentiel ou par téléphone, du 19 avril au 26 juin 2021. Elle sera basée sur le cadre de vie et la sécurité des citoyens. Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs.

INFORMATIONS : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE DÉMATÉRIALISATION TOTALE DES PROCURATIONS DE VOTE

Afin de moderniser la procédure d'établissement des procurations, **dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021**, une téléprocédure intitulée Maprocuration est accessible sur www.maprocuration.gouv.fr depuis le 6 avril. Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique. Elle est accessible **pour tous les scrutins à compter du 11 avril**.

Sains-en-Gohelle

JETER LES MASQUES, LINGETTES OU GANTS USAGÉS AU SOL, C'EST

- polluer l'environnement
- contribuer à la propagation de la Covid-19

NE JETONS PAS NOS MASQUES DANS LA NATURE !

CALL Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

NICOLLIN

Je trie, nous trions, naturellement !

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX :

jusqu'au 26 Novembre chaque mercredi après-midi dès 13h00

BALAYAGE DE LA VOIRIE DANS TOUTE LA COMMUNE :

26 & 27 MAI, 23 & 24 JUIN
28 & 29 JUILLET, 25 & 26 AOÛT

Pour optimiser l'efficacité de ces interventions, merci de bien vouloir déplacer vos véhicules.

4 Jours de Dunkerque GRAND PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE

SAINS-EN-GOHELLE
VENDREDI 7 MAI 2021
Passage du Tour vers 13h00

En provenance de Mazingarbe et en direction de Bouvigny-Boyeffles

Rue Alfred de Vigny,
Rue Jean-Jaurès,
Rue Pasteur,
Rue Racine

Selon les dispositions réglementaires liées à la Covid-19,
la programmation de cet événement peut être annulée ou reportée en dernière minute.